

Ville de Pontivy

Commission Devoir de mémoire

Compte-rendu de la réunion du 18 novembre 2016

C16-2016-002

ÉTAIENT PRÉSENTS

Représentant les associations patriotiques

- Mme Thérèse DE L'ESCALE, Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus (UNADIF)
- M. Georges AUDUREAU, Union Nationale des Combattants Afrique du Nord Soldats de France (UNC-AFN), Président
- M. Jacques LE BAS, Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc Théâtre d'Opérations Extérieures (CAPG-CATM-TOE)
- M. Joseph ROUXEL, Société d'Entraide des Médaillés de la Légion d'Honneur, Président
- M. Joseph BEURON, Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie (FNACA), Président
- M. Guy JOUAN, Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus (UNADIF)
- M. GALY André, Association des Médaillés Militaires, Président
- M. Vincent NADALINI, Cérémoniaire, Adhérent à l'UNC

Représentant le Conseil Municipal

- M. Christophe BELLER, Adjoint au maire, rapporteur de la commission extramunicipale du Devoir de Mémoire
- M. Yann LORCY, 1er Adjoint, membre de la Commission extra-municipale du Devoir de Mémoire
- M. Georges-Yves GUILLOT, conseiller municipal, membre de la Commission extramunicipale du Devoir de mémoire

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES

Représentant les associations patriotiques

- M. Jacques BRUHAT, 3ème Bataillon Forces Françaises de l'Intérieur et Combattants Volontaires de la Résistance (FFI et CVR), Président,
- M. Barthélémy QUILLERE, Fédération Nationale des Retraités de la Gendarmerie, Président
- M. Yves LE BEVER, Association des Officiers Mariniers et Veuves, Président de la section de Pontivy

Représentant le Conseil Municipal

- Mme Soizic PERRAULT, Adjointe au maire, membre de la Commission extramunicipale du Devoir de mémoire

ÉTAIENT ABSENTS

Représentant les associations patriotiques

- M. Jean BENAILLOU-LIMELETTE, Fédération Nationale des Anciens des Missions Extérieures (FNAME Bretagne), Délégué départemenal
- M. Pierre LE BERRE, Fédération Nationale des Blessés du Poumons, Président
- M. Yves JOSSE, Fédération Nationale de l'Ordre du mérite (FNOM)
- M. Alain HERMANN, Président du secteur de l'Union Nationale du Personnel Retraité de la Gendarmerie (UNPRG)

Représentant le Conseil Municipal

- M. Jean-Pierre DUPONT, Conseiller Municipal, membre de la Commission extramunicipale du Devoir de Mémoire

ASSISTAIENT À LA RÉUNION

- M. Xavier BELANGER, Collaborateur de cabinet
- M. Jérôme LESMESLE, Archiviste
- Mme LE DEVEDEC Françoise, Adjointe administrative principale.

§

Monsieur Christophe BELLER ouvre la séance en remerciant les personnes présentes et les informe de l'ordre du jour de la commission.

1. PRÉSENTATION DU CALENDRIER DES CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES 2017

Comme en 2016 et désormais pour les années à venir, toutes les cérémonies de l'année seront présentées sur une plaquette. Monsieur BELLER présente la plaquette des cérémonies 2017 et demande s'il y a des modifications à apporter. Aucune objection n'est soulevée.

Monsieur AUDUREAU demande l'organisation d'une cérémonie en hommage aux Harkis. Au vu du nombre de cérémonies déjà organisées sur Pontivy il est décidé de rattacher cette cérémonie lors de la journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc le 5 décembre.

L'ordre de passage de chaque association arrivant à échéance pour le dépôt des gerbes, il convient de prévoir le nouveau planning. Il a donc été convenu :

- 2017 : Légion d'Honneur

- 2018 : Association des Officiers Mariniers et Veuves

- 2019: UNC - AFN

- 2020 : Association des médaillés militaires

2 – AG DES ANCIENS COMBATTANTS PTT – 8 AVRIL 2017

L'association des anciens combattants a demandé que leur assemblée générale régionale se tienne de nouveau à Pontivy le jeudi 8 avril 2017.

Monsieur GALY, Président de l'Association des Médaillés Militaires, s'interroge non pas sur le choix du lieu mais sur le caractère officiel que prend cette assemblée avec notamment le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts.

Il lui est répondu que l'organisation de cette cérémonie fait partie de la courtoisie républicaine, mais qu'il n'y a aucune obligation pour les membres des associations patriotiques locales de se rendre présents.

3 - EXPOSITION ONAC « LES AILES DE LA VICTOIRE »

Monsieur BELANGER informe que la Mairie a reçu une proposition pour une exposition itinérante intitulée « les ailes de la victoire : les aviateurs alliés, leur action et leur sacrifice dans le Morbihan, 1939-1945 » organisée par l'ONAC en association avec Liberty breizh Mémory Group. Cette exposition recense notamment la totalité des crashs des avions alliés en Morbihan.

Nous avons donc pris contact avec l'ONAC les informant que nous organisions le 29 juillet 2017 un hommage en souvenir de Monsieur Charles H. Kern, pilote américain qui s'est écrasé à Crénihuel en 1944. L'association LBMB (Liberty Breizh Mémory Group) se propose de participer à cet hommage en uniformes d'époque.

Il a été convenu que cette exposition vienne à la Médiathèque de Pontivy du 1^{er} juillet au 31 août 2017. Elle sera complétée par le prêt d'un collectionneur qui mettra à notre disposition gracieusement sa collection de maquettes d'avions militaires.

4 – CEREMONIE DU 14 JUILLET 2017

Monsieur le Sous-Préfet souhaite densifier cette cérémonie en lui donnant un caractère un peu plus solennel.

En 2016, le défilé de pompiers motorisés avait été apprécié par la population aussi cette année, il va être demandé un défilé de troupes en armes. Une demande va être faite auprès des réservistes du 3ème RIMA ainsi que de l'escadron de gendarmerie mobile de Pontivy.

<u>5 – CANDIDATURE POUR OBTENIR LE DEPLACEMENT DE LA PMM</u> LORIENT EN 2017

Monsieur BELLER informe que la ville a candidaté pour obtenir le déplacement de la PMM sur Pontivy. Cet événement est toujours apprécié de la population. Cela pourrait peut-être avoir lieu lors de la remise du fanion ou des diplômes.

<u>6 – QUESTIONS DIVERSES</u>

- Subventions aux associations : Il est stipulé aux personnes présentes de se rendre sur le site de la ville ou de venir directement au service de la DEA pour obtenir le formulaire de demande de subvention et la déposer dans les temps.
- Monsieur Jacques LE BAS, de l'Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc Théâtre d'Opérations Extérieures informe qu'il est le seul adhérent sur Pontivy et qu'il a été décidé de dissoudre la section pontivyenne. Il informe qu'il remettra le drapeau à la mairie. Il demande également, s'il lui sera possible d'être invité à la commission devoir de mémoire. Il lui a été répondu qu'il sera le bienvenu tout comme les membres de l'UFAC, qui eux aussi ont dissous dernièrement la section pontivyenne de leur association.
- Afin de motiver les jeunes écoliers à participer aux cérémonies commémoratives, Monsieur JOUAN propose de faire travailler une école sur un sujet particulier. Cela pourrait être sur un Pontivyen qui s'est illustré durant la Première ou Seconde Guerre Mondiale. Le porteur du projet mettrait en avant ce portrait lors du 8 Mai ou du 11 Novembre. Pour cela, Monsieur SEGUET, Professeur d'histoire au lycée Loth ainsi que Madame JEHANNO, Professeur des écoles à l'école Claude Marquet, personnes qui tous les deux s'investissent et font participer leurs élèves au Devoir de mémoire, pourraient participer à cette commission pour nous faire part de leur projet.
- Demande de M. GUILLOUX qu'une rue soit baptisée en l'honneur de Charles H. Kern. Accord de la commission.

- Monsieur Georges-Yves GUILLOT informe que l'association Mémory Breizh l'a contacté pour organiser une manifestation le lundi 1er Mai 2017. Ce serait un campement qui s'installerait sur le square Langlais avec accès au collège Charles Langlais. En étudiant cette proposition il a été constaté qu'elle pourrait se greffer sur les 60 ans de reconstruction du collège. Plusieurs idées ont déjà été lancées à savoir la visite des anciennes geôles dans le sous-sol du collège, la mise en avant de l'exposition sur la résistance réalisée par les collégiens.
- Concernant le protocole à appliquer aux remises de médaille, il est demandé aux associations patriotiques d'en informer systématiquement le Cabinet du Maire au préalable, qui sollicitera le cas échéant l'avis du Délégué Militaire Départemental.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 15 heures 45.